

## *Compte-rendu commun du CSI-INEE du 19 février 2015*

*de P. Sourrouille (élue SNTRS-CGT) et I. Bentaleb (SNESUP-FSU) de Montpellier.*

Après le vote statutaire sur les propositions de membres de jury d'admission CR, la matinée a été consacrée à l'exposé de S. Thiébault, Directrice de l'INEE, présentant l'INEE (répartition géographique des ses implantations, ses outils, etc.). Elle a débuté en proclamant qu'après la pluridisciplinarité, l'interdisciplinarité et la transdisciplinarité, l'heure était à « l'indisciplinarité » ! Elle devait expliquer ce que c'était mais ne l'a pas fait, mais on peut imaginer qu'effectivement les disciplines sont un concept dépassé à l'heure où la Direction du CNRS ne jure que par l'innovation et le transfert. Sa présentation a suscité peu de débat, certainement parce que tous les membres du CSI-INEE connaissent l'INEE.

L'après-midi a été principalement consacré à 2 présentations très proches. L'une par A. Euzen, DAS, qui a présenté la préparation et le déroulement de la COP21, la conférence sur le climat, qui est avant tout une réunion politique intergouvernementale qui aura lieu à Paris début décembre. Une conférence scientifique y sera associée en juillet. L'autre, par W. Cramer, membre nommé du CSI, déjà lors du mandat précédent et aussi impliqué dans la direction de Futur-Earth, instance ONUisienne intergouvernementale regroupant tout ce qui concerne changements climatiques/globaux et biodiversité qu'il a donc présenté. Une question lui a été posée sur les moyens mis à disposition, à laquelle il a répondu qu'il fallait avant tout participer au débat d'idées. Il a appelé les chercheurs à s'impliquer pour porter la parole de la lutte contre le réchauffement climatique, en précisant qu'il n'était pas nécessaire pour cela d'être spécialiste de la question...

En fin de matinée, un début de discussion a eu lieu sur le projet de contrat d'objectifs du CNRS en présence de S. Thiébault qui a dit ne pas l'avoir lu, évitant ainsi d'avoir à le défendre. Elle a été poursuivie en fin de réunion, hors présence de la direction de l'INEE. Elue SNTRS-CGT, j'ai insisté sur la baisse annoncée de l'emploi permanent et la mise en application de la « nouvelle mission » de transfert de la loi Fioraso avec tous les outils pour obliger, notamment les jeunes chercheurs, à s'y plier (évaluation, indicateurs et stages de formation obligatoire...) ceci dans le contexte toujours actuel de remettre en cause le statut de chercheur à plein temps (cf. la déclaration faite par A. Fuchs aux nouveaux entrants). La proposition de faire une recommandation contre ce projet de C.O. a semblé prématurée car bien que l'ayant envoyé aux membres du CSI, ils ne l'avaient pas lu. Un élu SNCS-FSU a expliqué « le transfert pourquoi pas mais en amont il faut la recherche fondamentale »... « Car ce n'est pas en améliorant la bougie que l'on a inventé l'ampoule », etc.

La discussion a surtout porté sur la baisse des crédits, le faible taux (8%) de réussite aux appels d'offre de l'ANR, certains tirant la conclusion qu'il faudrait redonner plus de crédits à l'ANR et que l'INEE devrait intervenir auprès de l'ANR afin que les thématiques INEE soient mieux prises en compte. D'autres ont affirmé qu'il fallait surtout restituer ces crédits aux organismes de recherche sous forme de crédits récurrents, rappelant le rôle néfaste du pilotage de la recherche par ce type de financements sur appels d'offre et le gaspillage énorme de temps, d'énergie et de motivation. Au cours des débats, il a été relaté le rejet à H2020 « Environment and Resource » d'un projet scientifique non pas pour des raisons scientifiques mais parce qu'il n'avait pas de partenariat avec des entreprises et pas de débouchés sur la commercialisation de produits. Au total, seulement 64/34000 projets ont été retenus aux AO H2020.

Hors séance, nous avons aussi parlé de la situation très préoccupante dans les universités, comme à Orsay où la direction de l'université a supprimé tous les postes ATER - depuis décembre en bio, des AG ont lieu et il y a la rétention des notes - et à Toulouse où le manque d'enseignants-chercheurs en début d'année, a retardé l'ouverture de la L1 de biologie et aucun TP n'a été organisé au 1<sup>er</sup> semestre.

Ce compte-rendu vous arrivant à la veille du 26 mars, jour où le contrat d'objectifs sera soumis au vote du Conseil d'administration du CNRS, nous vous appelons à participer au rassemblement appelé par les organisations syndicales le 26 mars, notamment à Montpellier à 11H devant la Délégation régionale DR13 du CNRS (1919, route de Mende) pour refuser le contrat d'objectifs du CNRS qui est inacceptable !